

Décision

Générale

colonial

Décision n° 67/22/SPCG portant désignation des pèlerins à La Mecque en 1967

n° 67/22/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 mars 1967

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1969

Date du numéro
25 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour se rendre en pèlerinage à La Mecque: MM, Kamil Chehem ; Mohamed Batio ; Aboubacar Houmed ; Moussa Saïd; Wuiti Mohamed : FaYe Obsié : Chirdon Rirache; Cheïk Sayed Abdallah : Mohamed Omar Mohamed; Abdourahman Mohamed -Coubèche ; Kamil Ibrahim : Mohamed Idriss. Chacun des pèlerins ci-dessus désignes percevra., avant départ, une allocation forfaitaire représentative de frais de Séjour et exclusive de toute autre indemnité, d'un montant de cinquante mille francs-Djibouti (50.000 FD). Les frais de voyage aller-retour Djibouti-Djeddah de ces douze pèlerins, les allocations forfaitaires et les frais éventuels de passeport et de vaccination seront pris en charge par le budget local de l'exercice 1967.